

Réunion du 28 SEPTEMBRE 2018

Convocation du 16 mai 2018

Le vingt-huit septembre deux mil dix-huit, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. DOUCHET William, Maire.

Etaient présents : Mrs. DOUCHET William, DELANAUD Stéphane, DESFORGES Christophe, BONNEMENT Joël, WASSE William, Mes DOUCHET Delphine, TETU Catherine, , Mme LESAGE Coralie, Mr TETAZ Martial

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : BLONDELOT Alain (pouvoir à DOUCHET D), Mme VITTE Fabiola (pouvoir à DOUCHET W)

Secrétaire de séance : Mme DOUCHET Delphine

Le secrétaire de séance donne lecture du précédent procès verbal, qui n'appelle aucune remarque. Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Délibération choix rattachement commune nouvelle « Trois Rivières »

Mr le Maire fait part au conseil que les communes de Pierrepont sur Avre, Contoire Hamel et Hargiourt constituant la commune nouvelle nommée « 3 rivières » demande son rattachement à la communauté de communes du Grand Roye ;

Mr Le Préfet demande d'exprimer notre avis sur cette décision

Après en avoir délibéré : 0 favorables 0 défavorables 11 abstentions

Délibération extension élevage porcins de Mr Ménard Christophe

Monsieur le Maire fait part au Conseil que Mr Menard Christophe a présenté une demande à la Préfecture en vue de développer son élevage porcin afin d'atteindre une capacité d'accueil de 2777 animaux-équivalents et de procéder à la construction de 2 bâtiments sur le territoire de la commune de Moreuil.

Une consultation publique se tiendra du 1^{er} au 29 octobre inclus ; Le dossier sera tenu à disposition du public en Mairie de Moreuil.

Le Préfet demande d'exprimer notre avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité vote défavorable, car les travaux ont commencé avant la clôture de l'enquête d'utilité publique.

Délibération convention prestation des services techniques de la CCALN aux communes membres

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le Conseil communautaire a décidé le 31 mai, des dispositions de la convention concernant les prestations de services techniques de la CCALN aux communes pour les interventions et sur la facturation.

Mr le Maire présente la nouvelle convention ainsi que les nouveaux tarifs.

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité autorise Mr le Maire à signer la convention

Décision modificative budgétaire n°1

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative budgétaire afin de régulariser des postes budgétaires. Il propose donc de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

- Dépenses d'investissement Art 1641 : + 214,40€
- Recette d'investissement Art 021 : + 214,40€
- Dépenses de fonctionnement Art 66111 : - 214,40€
- Dépense de fonctionnement Art 023 + 214,40€

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, accepte les propositions du Maire

Travaux mairie salle de réunion

Suite à la création du nouveau secrétariat de mairie, la rénovation de la salle de réunion serait envisageable.

Mr le Maire présente un devis de JB BAT pour les travaux de peinture et remise en état du parquet, d'un montant 4395,68€ HT soit 5195.62€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, accepte le projet et autorise Mr le Maire à signer le devis. Le conseil demande un devis supplémentaire à JB BAT pour la pose d'un cache pour les compteurs électriques dans le couloir du secrétariat et de la salle de réunion.

Mr Joël Bonnement, étant concerné, ne prends part au vote

Travaux mairie salle de réunion : parquet

Mr le maire présente un devis de JB BAT 80 pour la fourniture et la pose du parquet stratifié dans la salle de réunion d'un montant de 1254.96€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, accepte et autorise Mr le Maire à signer le devis
Mr Joël Bonnement, étant concerné, ne prends part au vote

Aérogénérateurs de la Neuville Sire Bernard

Mr le Maire fait part de la demande d'autorisation pour l'installation de 5 aérogénérateurs et 3 postes de livraison sur le territoire de la commune de la Neuville Sire Bernard par la société SA WP France.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité donne un accord favorable pour ce projet.

Questions diverses

Stationnement rue de la Gare : Pour assurer un maximum de sécurité aux piétons circulant sur les trottoirs ainsi que lors de croisement de véhicule à grand gabarit (bus scolaire), le conseil municipal décide d'interdire le stationnement rue de la gare. Les véhicules devront être stationnés à l'intérieur des propriétés ou sur les parkings appropriés.

Matériel pour entretien des espaces verts : Du petit matériel serait nécessaire pour l'agent communal et les bénévoles. Une liste sera dressée et l'achat effectué ultérieurement

Ménage salle des fêtes : A chaque location, le ménage est fait par les locataires, mais un nettoyage plus approfondi serait nécessaire. Une demande auprès de deux personnes sera faite.

Arbre de Noël : L'arbre de Noël aura lieu le 15 décembre 2018 avec la présentation du film Coco.
Le conseil décide de donner 30€ aux enfants de moins de douze ans et 35€ aux enfants dont s'est leur dernier Noël communal. Le colis des aînés est renouvelé.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H05
Ont signé au registre, tous les conseillers présents**